



COMPTE-RENDU du CHS-CT du 13/09/2017

Après l'approbation à l'unanimité du P-V du 16/06/2017,

Ce CHS-CT avait pour ordre du jour les rapports de visite de M. Renda (Inspecteur Santé, Sécurité au Travail) des Trésoreries de Caussade et de Saint-Antonin-Noble-Val et du Centre de Finances Publiques de Montauban.

■ Visite du 02/05/2017 de la Trésorerie de Caussade :

La vérification électrique date de plus de deux ans, il est obligatoire de la refaire, avec rapport de mise en conformité.

La Trés. De Caussade est installée au rez-de-chaussée d'un bâtiment loué à la Mairie ; au 1^{er} étage, une exploitation associative est installée.

En cas d'évacuation...

Une cloison avait été installée car auparavant l'étage était à usage d'habitation. À présent, il faut reconsidérer cet accès ainsi que le mode d'ouverture de la porte automatique principale qui est à modifier.

La double exploitation du bâtiment nécessite une approche commune sur les consignes de sécurité. Dans cette perspective, la Direction se rapprochera de la Mairie de Caussade, à l'appui du rapport de visite.

Parmi les risques psychosociaux...

on dénote tout ce que peut générer la multiplication des manipulations informatiques liées aux pointages (sur l'ordi ↔ pas de badgeuse) qui formalisent les sorties du service pour se rendre à La Poste (courrier et dégagements de fonds) engendrant des anomalies à régulariser dans Agora, par l'agent concerné, puis par le responsable local.

Des solutions pratiques ont été envisagées, par les membres du CHS-CT, sans aboutissement. Il faut également savoir que certains bureaux de Poste imposent l'horaire de passage pour recevoir nos collègues.

La Direction entend bien la situation mais rappelle la réglementation des pointages qui nous est imposée ; et nous informe d'une enquête de la Centrale sur le dépointage pour décaissement dont la Direction attend le compte-rendu. Parallèlement, la Direction doit mener un contrôle interne sur la régularisation des pointages (enquête à rendre à la Centrale pour mi-octobre).

■ Visite du 02/05/2017 de la Trésorerie de Saint-Antonin-Noble-Val :

La vérification électrique date de plus de deux ans, il est obligatoire de la refaire.

La présence de marches et ressauts au sein du poste (en raison de son réaménagement au rez-de-chaussée de deux immeubles très anciens dont les planchers n'étaient pas au même niveau) représente un risque de chute qui est la 1^{ère} cause d'accidents de service à la DGFIP avec des arrêts de travail de 30 jours en moyenne.

Il est recommandé d'aménager des plans inclinés en lieu et place de ces différences de niveau.

La fenêtre du bureau du chef de poste est à remplacer.

■ Visite du 10/07/2017 du CDFIP de Montauban :

En premier lieu, l'ISST déplore que ses recommandations de 2014, préalables à l'installation des services à Albasud n'ont pas été respectées!

Son rapport de visite a été transmis à la Centrale et il ne manque pas d'exhaustivité !

Le sujet principal étant celui de l'entretien du bâtiment (dont la majorité de la surface au sol est couverte de moquette : bureaux, espaces de circulation, archives) ; plusieurs points demandent quelques explications...

Le nettoyage est piloté par la Centrale ; dont nous sommes donc tributaires. C'est la DG qui détermine le temps alloué au nettoyage, soit actuellement pour 2700m² : deux agents d'entretien employés pour deux heures de ménage quotidien, avec un passage d'aspirateur mensuel.

La mesure de l'état d'entretien passe par une **fiche de signalement**. La dernière fiche de signalement dressée par le gestionnaire du site d'Albasud conforte du bon état des locaux. Quelle suite apporter à cela ?

Conclusion, pour signifier un mécontentement sur l'état d'entretien, la communication repose sur une fiche de signalement (disponible auprès de chaque responsable de service); même si une seule fiche globale doit remonter au service Budget et Logistique !

S'agissant du grand nettoyage annuel promis par l'ancienne Directrice. Il n'a pu être exécuté faute d'accord sur la mise à disposition des locaux (zéro agent dans l'immeuble pendant l'intervention) mais également suite au changement de prestataire de service survenu cette année 2017.

La Direction s'engage expressément à la réalisation de cette prestation qui dépend du nouveau marché régional. Ce grand shampouinage devra être effectué un samedi et ne saurait être exécuté correctement qu'à la condition de désencombrer les sols (retirer les tapis de sol plastique, monter les fauteuils et corbeilles sur les bureaux). Il est précisé que ces dégagements sont à la charge des agents.

L'ISST nous alerte sur l'état de surpression du bâtiment dont le système de renouvellement de l'air était initialement conçu pour des espaces ouverts. L'antenne immobilière de Toulouse préconise un système d'individualisation des commandes, en adéquation avec le cloisonnement de ces espaces. Le devis d'AGTherm avoisine les 13,000€ et sera à l'étude du budget CHS-CT de 2018.

L'ISST reproche également qu'il n'y ait eu qu'un seul exercice d'évacuation en deux ans d'occupation de l'immeuble.

Examen des registres hygiène et sécurité :

Rappelons l'importance de ces cahiers à la disposition de chacun d'entre nous ; ils servent à recueillir vos observations concernant l'hygiène et/ou la sécurité.

- Trésorerie Municipale de Montauban : Demande des double bras d'écran,
Demande 4 lampes d'appoint (cause nouvelle configuration des bureaux)

- Trésorerie de Montech : Demande fauteuils de bureaux pour remplacer trois vétustes devenus inconfortables

- Trésorerie de Caussade : Demande mise en place d'une sortie de secours,
Demande de supports d'écran ainsi qu'un second écran } ____ à voir sur
le }
pour le poste de travail recouvrement, } budget
informatique }

Consciente des incommodités des postes équipés de « double écran » de taille et de résolution différentes, la Direction propose de dresser un inventaire des écrans présents sur notre parc en vue de mieux les répartir... ce qui soulève le problème de l'étiquetage du matériel difficile à déplacer ! D'autre part, l'acquisition de nouveaux écrans est compromise par le déploiement de *Windows 10* prévu d'ici à 2020 qui exige le renouvellement des unités centrales ; soit dans le Tarn-&-Garonne environ 360 ordinateurs à acheter pour le bon développement de nos applications informatiques en perpétuelle évolution...

Suivi du budget et nouvelles actions :

Pour mémoire, les dotations allouées au budget du CHS-CT pour 2017 sont de 39909,00€.

Après déduction des dépenses engagées cette année, le budget du CHS-CT 2017 restant s'élève à 13376€ et ne peut pas être épargné pour l'employer en 2018.

La consommation du budget alloué au CHS-CT 2017 sert de base à la dotation du CHS-CT 2018 ; alors, consommons !

Les dépenses retenues pour solder le budget de cette année sont : l'installation de la climatisation à la Trésorerie de Montech et l'acquisition de lampes d'appoint à la Trésorerie Municipale de Montauban.

Questions diverses :

La Direction nous informe que pour l'instant, le projet de déménager la Paierie départementale est repoussé, faute de budget suffisant.

Toujours à Montauban, la migration des services actuellement situés Rue du Génie vers les locaux de la Direction _Allées Mortarieux_ est en cours. Le déménagement est envisagé pour le 1^{er} trimestre 2018.

L'ISST suggère la création d'un « tableau de suivi » qui recenserait les recommandations soulevées en CHS-CT et leurs suites données.

